

a mis à la tête du premier, où il dit que la lecture des œuvres du Pere Morin (il entend ce qu'il a écrit sur la Pénitence & les Ordinations) lui a fait naître la pensée d'entreprendre en nôtre langue une Histoire suivie & détaillée des Sacremens, en choisissant les principaux faits, qu'il a tâché d'exposer d'une maniere claire & précise, autant que chaque sujet le lui a permis; qu'il s'est attaché sur-tout aux Auteurs anciens, aux Peres, aux Conciles, & aux Decrets des Papes, comme aux sources les plus pures.

Il ajoute qu'il ne s'est pas contenté de représenter les divers changemens survenus par la succession des tems dans l'administration & l'usage des Sacremens dans l'Eglise Catholique: Qu'il a de plus fait voir de quelle maniere ils s'administrent dans les anciennes Communions Chrétiennes séparées de la nôtre, & que deux motifs l'y ont engagé. « Premièrement, dit-il, » j'ai cherché en cela à satisfaire la curiosité du » lecteur. On fait que le récit de ce qui se passe » dans les Pays fort éloignés, fait à peu près » la même impression sur les esprits, que celui » des faits arrivés dans les tems reculés. Ainsi » j'ai eû faire plaisir à ceux qui liront cet » Ouvrage, en leur apprenant ce qui se prati- » que chez les Chrétiens Orientaux par rapport » à la matiere que je traite. La seconde & » principale raison qui m'a déterminé à cela, » est que j'ai jugé qu'il étoit avantageux à » l'Eglise Catholique de montrer que les peu- » ples de ces Communions ont conservé les rites » essentiels des Sacremens qui nous sont com- » muns avec eux; rien n'étant plus propre à » convaincre tout esprit raisonnable, que l'E- » glise n'a rien innové en ce genre, que quand » on